

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS du 1<sup>er</sup> mars 2022

Sous la présidence de M. William PICARD, maire.

Conseillers présents : Mme Marie-Paule GAEHLINGER, Mme Aurélie MENG, Mme HOLDERBACH Véronique et M. Jean-Loïc GUILLAUME.

Excusée : Madame Déborah FEGER

Conseillers enfants présents : EL BOUNTI Kelya, LORAZO Léonie, BAMBERGER Zoé, MENDOZA Jules, FARGEREL Lillirose, RICHERT Lilou, HEITZ Mathis, DURRENBACH Xavier, ARZIMAN Osman, WEIL Ryan, KOSAL Beytullah-Kayra.

Conseillers enfants excusés : aucun

---

## ORDRE DU JOUR

- I. Mot d'accueil.
- II. Désignation d'un secrétaire de séance.
- III. Présentation du fonctionnement de la République.
- IV. Echanges avec les conseillers sur le thème du secours à la personne
- V. Echanges avec les conseillers enfants sur la vie de la Commune.
- VI. Divers.

---

Le maire M. William PICARD ouvre la séance à 16h30.

### **I. Mot d'accueil.**

Monsieur le Maire accueille tous les participants en leur souhaitant la bienvenue après avoir offert un goûter.

Les conseillers enfants sont sollicités pour s'assurer de la bonne réception du procès-verbal du dernier conseil municipal en date du 8 décembre et de la convocation du présent conseil.

Monsieur le Maire explique le changement de l'ordre du jour. Il était prévu initialement une présentation, dans ses grandes lignes, du fonctionnement de la République suivi d'un échange avec madame la Sénatrice Elsa SCHALCK. Malheureusement, les parlementaires ont été convoqués pour des débats liés à l'actualité et notamment la guerre en Ukraine. Ces échanges sont reportés à une date ultérieure.

La modification de l'ordre du jour est acceptée par tous. A l'issue de la présentation succincte du fonctionnement de la République par le Maire, le thème du secours à la personne et la vie de la commune sont les deux points qui remplacent celui des échanges avec la Sénatrice.

## **II. Désignation d'un secrétaire de séance.**

Monsieur GUILLAUME Jean-Loïc est désigné secrétaire de séance.

## **III. Présentation du fonctionnement de la république.**

Une impression papier du document annexé à l'envoi de la convocation est remis aux conseillers enfants lors du conseil afin qu'ils puissent lire ce document pédagogique à destination des jeunes. Le Maire aborde les grandes lignes du fonctionnement de la République en expliquant le rôle des grandes instances et en présentant les échéances électorales à venir (élection présidentielle en avril et élections législatives en juin).

## **IV. Echanges sur le thème du secours.**

Concernant ce thème, Monsieur GUILLAUME Jean-Loïc a rappelé les différents numéros d'urgence (112 numéro européen, 15 SAMU, 17 police, 18 pompiers). Au troisième et dernier trimestre de l'année scolaire, le thème du secours à la personne sera abordé avec les enfants des écoles. Il s'agira d'éveiller les enfants sur ce sujet et de leur faire acquérir les simples actions à mener. Le programme de la journée sera présenté ultérieurement après une étude avec le directeur de l'école.

Les conseillers enfants ont évoqué leurs souhaits d'une sensibilisation aux savoir-faire à acquérir face à un accident domestique, aux gestes de premiers secours, à un atelier secourisme et à la présentation de certains moyens des sapeurs-pompiers.

## **V. Echanges avec les conseillers enfants sur la vie de la Commune.**

Durant cette séquence, les enfants ont abordé, entre autres, les points suivants :

### 1. Sécurité devant les écoles :

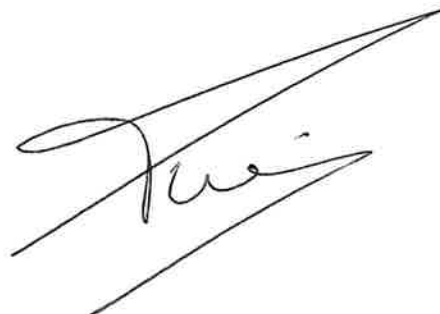
- problème de stationnement des véhicules devant la caserne des pompiers et sur le parking dépose minute. Les conseillers enfants regrettent ces incivilités.
- non-respect par des adultes et des enfants de la règle « cycliste, pied à terre » sur la place de l'école lors de l'entrée et de la sortie des enfants.

### 2. La mise en place d'un ou plusieurs bancs sur la place des écoles a été demandée afin de permettre à certaines personnes qui attendent les élèves de s'asseoir.

### 3. Mise en place de perchoirs ou nichoirs à oiseaux dans les arbres de la cour des écoles.

## **VI. Divers.**

A l'issue de ces débats, le Maire a remercié les conseillers et a levé la séance à 17H35.



Article des DNA en date du 6 mars

MONSWILLER

# Sensibilisation au harcèlement à l'école élémentaire

Ce mardi 1<sup>er</sup> mars, les élèves de la classe du cours moyen 2 de Laurent Hell, directeur du groupe scolaire, ainsi que des élèves du cours moyen 1, ont eu le privilège d'accueillir de nombreuses personnalités sur une question sensible : le harcèlement scolaire.

Le choix du thème sur le harcèlement est une décision du conseil municipal des enfants prise en décembre dernier. Elsa Schaleck, sénatrice du Bas-Rhin, William Picard, maire de Monswiller, Marie-Paule Gaehlinger, adjointe en charge des affaires scolaires, Aurélie Meng, conseillère municipale et conseillère en charge du conseil municipal des enfants et Jean-Loïc Guillaume, conseiller municipal, se sont ainsi rendus auprès des écoliers pour en débattre.

## Un travail en amont effectué par les élèves

Élue en 2020, Elsa Schaleck, représentante des 514 communes du Bas-Rhin au Parlement et en charge d'une mission d'information sur le harcèlement au Sénat, a à cœur de rencontrer et d'échanger avec les scolaires. Ses missions de terrain lui permettent de cibler au mieux les problématiques des en-



L'opération de sensibilisation au harcèlement a été menée auprès des CM1 et CM2 du groupe scolaire Arc-en-ciel. Photo DNA

fants, d'avoir une meilleure perception des faits et de pouvoir proposer en conséquence des textes de loi plus adaptés à la réalité.

**« Pour aller mieux et bien se construire, il faut en parler »**

En collaboration avec leur maître, les enfants ont étudié un texte dans lequel un enfant est victime de harcèlement. Tour à tour, ils se sont exprimés et ont

défini les comportements, émotions et solutions envisageables pour éviter que la situation s'aggrave. Pour aider les enfants à comprendre ce qu'est le harcèlement, la sénatrice a pu leur exposer une définition concrète puisqu'il y a un mois, ce fut l'un des débats au Parlement. Et c'est ensemble qu'ils ont énoncé les différents types de harcèlement, les moyens de communication quand on est victime ou témoin et les sanctions pénales appli-

quées aux responsables.

La Sénatrice a rappelé que ces actes de violence sont très graves et que l'important est qu'il faut alerter son entourage afin d'éviter tout drame. « Pour aller mieux et bien se construire, il faut en parler. Il est important d'aborder cette thématique majeure pour que ce fléau soit l'objet d'un combat collectif », a conclu Elsa Schaleck.

C'est également un sujet qui tient à cœur aux élus de Monswiller.

